



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/8  
3 mars 2011

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-troisième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2011

**PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES  
POUR LA PÉRIODE 2011-2014**

Les documents de pré-session du Comité Exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

### Introduction/Historique

1. La coopération bilatérale peut être considérée comme une contribution au Fonds multilatéral, d'une valeur maximale équivalant à 20 pour cent de la contribution annuelle promise au Fonds et conforme à toutes les conditions découlant des décisions des Parties. Le Comité exécutif a décidé d'accorder une certaine flexibilité dans le choix de l'année pour laquelle les projets bilatéraux seraient imputés, à condition que les agences bilatérales soumettent leurs plans de travail au début de l'année visée, pour permettre au Secrétariat de communiquer ces plans au Comité exécutif, aux fins d'examen durant les débats sur les plans d'activités à la première réunion de l'année du Comité (décision 25/13 a)).

2. Les pays ci-après non visés à l'article 5 suivants ont présenté des tableaux de plans d'activités à la 63<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif : Australie, République tchèque, Allemagne, Italie, Japon.

### AFFECTATION DES RESSOURCES

3. D'après le plan d'activités, les agences bilatérales envisagent de mener en 2011 des activités (à l'exclusion des projets régionaux) dans 19 pays visés à l'article 5, soit : Afghanistan, Algérie, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Inde, Indonésie, Kenya, Lesotho, Liberia, Maurice, Mongolie, Namibie, Nigeria, Papouasie Nouvelle Guinée, République islamique d'Iran, République populaire de Chine, Seychelles et Zimbabwe.

4. Le tableau 1 indique la valeur, ventilée par année, des activités comprises dans les plans d'activités des agences bilatérales selon les catégories « Requis aux fins de conformité » et « Non requis aux fins de conformité ».

Tableau 1

#### AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES (2011-2014) (milliers \$US)

Requis/Non requis par le modèle	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)
Requis aux fins de conformité (APA et coûts standard)	60	1 186	60	79	1 385
Requis aux fins de conformité (HCFC)	12 654	12 955	2 121	487	28 217
Non requis aux fins de conformité (Mobilisation des ressources)	361				361
Non requis aux fins de conformité (Destruction des SAO)	757	1 600			2 357
Non requis aux fins de conformité (Application des règlements douaniers)	91	91			182
<b>Total général</b>	<b>13 923</b>	<b>15 832</b>	<b>2 181</b>	<b>566</b>	<b>32 502</b>

5. Les agences bilatérales avaient inclus dans leurs plans des activités d'une valeur de 13,9 millions \$US en 2011, et d'une valeur totale de 32,5 millions \$US pour la période 2011-2014. Il convient de noter que des donateurs bilatéraux traditionnels tels que le Canada, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du

Nord et la Suisse n'ont présenté aucun plan d'activités, et que par conséquent la valeur totale des activités bilatérales pourraient augmenter si ces donateurs en présentaient.

### Accords pluriannuels (APA) et coûts standard

6. Le tableau 2 présente des informations sur les APA et les activités de renforcement des institutions (RI) des agences bilatérales considérées comme requises aux fins de conformité dans le plan d'activités modifié.

Tableau 2

#### ACTIVITÉS REQUISES AUX FINS DE CONFORMITÉ POUR LES APA ET LES COÛTS STANDARD (2011-2014) (milliers \$US)

Requis par le modèle	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)
APA approuvés		1 186	0	79	1 265
Renforcement des institutions	60	0	60	0	120
<b>Total (requis aux fins de conformité pour les APA et les coûts standard)</b>	<b>60</b>	<b>1 186</b>	<b>60</b>	<b>79</b>	<b>1 385</b>

7. Les activités des tranches annuelles sont comprises dans les plans d'activités des agences bilatérales pour l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, en dépit du fait que cette dernière n'a pas présenté de plan d'activités.

### Activités concernant les HCFC

#### Impact sur le climat

8. Le tableau 3 indique les résultats des mesures de l'impact sur le climat des plans d'activités des agences bilatérales pour les HCFC par sous-secteur, et montre que le plan pourrait entraîner la réduction de 0,53 million de tonnes métriques d'équivalent carbone.

Tableau 3

#### IMPACT CLIMATIQUE DES ACTIVITÉS CONCERNANT LES HCFC DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES POUR 2011-2014 (millions de tonnes d'équivalent carbone)

Sous-secteur	Valeur totale du plan d'activités * (milliers \$US)	Quantité d'équivalent carbone (en millions) pour une année de réduction
Plan pluriannuel approuvé	288	0,00
Mousses	8 880	0,00
Mousses commerciales	830	0,00
Mousses rigides	575	0,00
Mousses XPS	1 803	0,00
Réfrigération commerciale	1 000	0,00
Réfrigération - Fabrication	634	0,00
Entretien de l'équipement de réfrigération	14 913	0,53
Solvants	210	0,00
<b>Total</b>	<b>29 133</b>	<b>0,53</b>

\*Comprend également les valeurs après 2014.

## OBSERVATIONS SUR LES PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES

9. Le Secrétariat du Fonds a examiné les plans d'activités de chaque donateur bilatéral et a formulé des observations sur plusieurs des activités proposées. La présente section résume certaines des informations figurant dans les plans d'activités des agences bilatérales, par pays donateur.

### Australie

10. Le plan d'activités de l'Australie pour 2011-2014 comprend une activité évaluée à 300 000 \$US. Vingt pour cent des contributions annoncées pour 2011 s'élèvent à 578 542 \$US. Le tableau 4 récapitule l'affectation des ressources indiquée dans le plan d'activités de l'Australie pour 2011-2014.

Tableau 4

#### AFFECTATION DES RESSOURCES POUR L'AUSTRALIE (\$US)

Requis par le modèle	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)
Requis aux fins de conformité (HCFC)	300 000				300 000
<b>Total général</b>	<b>300 000</b>				<b>300 000</b>

11. L'Australie a inclus une activité d'une valeur de 300 000 \$US en 2011.

#### Observations

12. L'Australie a inclus un montant de 300 000 \$US dans son plan d'activités de 2011 pour un plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération en Indonésie représentant l'élimination de 3,7 tonnes PAO.

### République tchèque

13. Le plan d'activités de la République tchèque pour 2011-2014 comprend une activité d'une valeur de 182 000 \$US pour 2011-2012. Vingt pour cent de la contribution annoncée de la République tchèque pour 2011 correspondent à 90 974 \$US. Cette activité est comprise dans l'affectation de la République tchèque en raison de l'arrondissement des chiffres, puisque la valeur du projet est calculée au millier de dollar près. Le tableau 5 récapitule l'affectation des ressources indiquée dans le plan d'activités de la République tchèque pour 2011-2014.

Tableau 5

#### AFFECTATION DES RESSOURCES POUR LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (\$US)

Non requis par le modèle	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)
Non requis aux fins de conformité (Application des règlements douaniers)	91 000	91 000			182 000
<b>Total</b>	<b>91 000</b>	<b>91 000</b>			<b>182 000</b>

14. La République tchèque a inclus une activité d'une valeur de 91 000 \$US en 2011 et une valeur totale de 182 000 \$US pour la période 2011-2014.

Observations

15. La République tchèque a inclus une activité concernant la coopération avec les douanes de la région d'Europe et d'Asie centrale d'une valeur de 182 000 \$US pour la période 2011-2012.

**Allemagne**

16. Le plan d'activités de l'Allemagne pour 2011-2014 inclut les activités d'investissement relatives aux APA, au RI, aux PGEF aux HCFC. Vingt pour cent des contributions annuelles annoncées par l'Allemagne pour 2011 correspondent à 2 776 808 \$US. Le tableau 6 récapitule l'affectation des ressources indiquée dans le plan d'activités modifié de l'Allemagne pour 2011-2014.

Table 6**AFFECTATION DES RESSOURCES POUR L'ALLEMAGNE (\$US)**

<b>Requis par le modèle</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total (2011-2014)</b>
Requis aux fins de conformité (APA et coûts standard)	60 000	225 325	60 000	0	345 325
Requis aux fins de conformité (HCFC)	8 807 400	11 955 010	2 120 500	487 000	23 369 910
<b>Total général</b>	<b>8 867 400</b>	<b>12 180 335</b>	<b>2 180 500</b>	<b>487 000</b>	<b>23 715 235</b>

17. L'Allemagne a inclus des activités d'une valeur de 8,87 millions \$US pour 2011 et d'une valeur totale de 23,72 millions \$US pour la période 2011-2014.

Observations

18. Le plan d'activités de l'Allemagne pour 2011 contient des activités d'une valeur de 8 867 400 \$US. Ce montant s'ajoute aux 2 504 400 \$US approuvés pour les projets en 2009 et 2010, ce qui représente une valeur totale de 11 371 800 \$US pour le triennat 2009-2011. Vingt pour cent des contributions annoncées par l'Allemagne pour ce triennat s'établissent à 8 330 425 \$US. Le financement demandé dépasse donc de 3 041 375 \$US le plafond des contributions bilatérales. Le Comité exécutif se souviendra sans doute qu'une situation semblable s'est produite pour l'Allemagne au cours des deux triennats précédents, raison pour laquelle il a fallu reporter au triennat suivant une partie du financement des tranches convenues pour les APA. Lors de la réunion de coordination interinstitutions, l'Allemagne a fait savoir qu'en ce qui concerne la surprogrammation possible de son plan d'activités, si tous les financements pouvaient être approuvés pendant l'année en cours, elle s'associerait à d'autres agences pour partager les activités, et que tous les pays susceptibles d'être concernés par cette surprogrammation étaient informés de la possibilité que l'Allemagne n'ait pas les fonds suffisants pour présenter ses activités aux fins de leur financement en 2011. Le Comité exécutif souhaitera sans doute prendre note de cet état de fait.

19. L'Allemagne a inclus 225 325 \$US dans son le plan d'activités de 2012 pour les tranches annuelles d'un APA approuvé dans le secteur du bromure de méthyle au Yémen.

20. L'Allemagne a également inclus le montant de 120 000 \$US au titre du renforcement des institutions (RI) en 2011-2014 pour l'Angola et la Papouasie Nouvelle-Guinée. Bien que les niveaux de financements du RI soient connus, l'Allemagne a inclus dans son plan d'activités des valeurs de RI qui diffèrent de 15 600 \$US de celles qui ont été approuvées dans le cadre de la structure de financement

actuelle. Les modifications proposées par le Secrétariat modifieraient le plan d'activités de l'Allemagne conformément au niveau de financement autorisé.

21. Le niveau de financement total pour la préparation des projets d'investissement associés au PGEH est de 33 900 \$US. Dans son plan d'activités, l'Allemagne a proposé des montants qui dépassent le plafond autorisé pour la préparation des projets d'investissement relatifs aux PGEH et aux HCFC selon les décisions 55/13 et 56/16. En application de ces décisions, les modifications proposées par le Secrétariat réduiraient le niveau de financement de 33 900 \$US.

22. Le niveau total de financement des projets relatifs aux HCFC dans le secteur de l'entretien des pays à faible volume de consommation (PFV) est de 4,99 millions \$US, ce qui représente l'élimination de 54 tonnes PAO pour la période 2011-2014. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a établi les valeurs pour les activités relatives aux PGEH afin d'être en conformité avec les mesures de réglementation de 2015 et de 2020 conformément aux données de référence prévues. À sa 62<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé de fonder une élimination de 100 % sur le prorata de la part du niveau de financement à l'horizon 2020 nécessaire pour parvenir à une réduction de 35 pour cent (décision 62/10). Les modifications proposées par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au plafond de financement admissible pour les pays à faible volume de consommation conformément à la décision 60/44 f) xii) pour les HCFC du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, conformément à la réduction par rapport à la valeur de référence. Ceci augmenterait de 533 654 \$US le niveau total de financement pour ces projets.

23. Le niveau total de financement des projets du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération dans les pays autres que PFV est de 7,99 millions \$US, soit l'élimination de 86,4 tonnes PAO pour la période 2011-2014. Aucune modification ne concerne ce secteur.

24. Pour les projets du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, le niveau total de financement est de 600 000 \$US, ce qui représente l'élimination de 4 tonnes PAO pour la période 2011-2014. Aucune modification ne concerne ce secteur.

25. Le niveau total de financement pour les projets concernant les PGEH dans les pays autres que PFV est de 800 000 \$US, ce qui représente l'élimination de 8,7 tonnes PAO pour la période 2011-2014. Aucune modification ne concerne cette catégorie étant donné qu'elle contient un mélange des secteurs d'entretien de l'équipement et de la fabrication.

26. Pour les projets relatifs au secteur des mousses, le niveau total de financement est de 8,88 millions \$US, ce qui représente l'élimination de 76,2 tonnes PAO pour la période 2011-2014. L'étude sur la reconstitution préparée en 2008 et la décision 60/44 f) établissent prises ensemble un seuil de 6,92 \$US/kg pour le secteur des mousses. Les modifications proposées par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au plafond du seuil de rentabilité approuvé, et réduiraient de 2,46 millions \$US le niveau total de financement pour ces projets.

27. Le niveau total de financement pour les projets relatifs aux mousses rigides, y compris le sous-secteur de la réfrigération utilisant des isolants rigides est de 75 000 \$US, ce qui représente l'élimination de 0,5 tonne PAO pour la période 2011-2014. La décision 62/13 établit un seuil de 7,83 \$US/kg avec un plafond de 25 pour cent au-dessus de ce seuil pour les autres solutions à faible pouvoir de réchauffement planétaire. Les modifications proposées par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au plafond admissible selon cette décision pour les mousses rigides, et réduiraient de 24 730 \$US le niveau total de financement pour ces projets.

**Italie**

28. L'Italie a prévu dans son plan pour 2011-2014 des activités d'une valeur de 1,24 millions \$US. Vingt pour cent des contributions annoncées par l'Italie pour 2011 représentent 1 644 329 \$US. Le tableau 7 récapitule les affectations de ressources indiquées dans le plan d'activités pour 2011-2014.

Tableau 7**AFFECTATION DES RESSOURCES POUR L'ITALIE (\$US)**

<b>Requis/non requis par le modèle</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total (2011-2014)</b>
Requis aux fins de conformité (APA et coûts standard)		67 800		79 100	146 900
Non requis aux fins de conformité (Mobilisation des ressources)	361 000				361 000
Non requis aux fins de conformité (Élimination des SAO)	737 000				737 000
<b>Total</b>	<b>1 098 000</b>	<b>67 800</b>	<b>0</b>	<b>79 100</b>	<b>1 244 900</b>

29. L'Italie a inclus des activités d'une valeur de 1,1 million \$US en 2011 pour un total de 1,24 million \$US pour la période 2011-2014.

Observations

30. Le plan d'activités de l'Italie n'a pas inclus d'APA approuvé pour le PGEH au Ghana. Toutefois, le Secrétariat a ajouté cette activité au plan d'activités de l'Italie. Le niveau total de financement pour l'APA approuvé est d'une valeur de 146 900 \$US pour la période 2011-2014.

31. Le plan d'activités de l'Italie comprend 737 000 \$US pour les projets de démonstration de l'élimination des SAO qui auraient pour résultat la destruction de 50 tonnes PAO de SAO. L'impact climatique de ces activités pourrait être équivalent au potentiel de réchauffement de la planète (PRG) des SAO éliminées. Toutefois, en l'absence de toute information sur les catégories de SAO à détruire, aucune analyse n'a pu être réalisée.

32. L'Italie n'a pas inclus d'autre activité non requise aux fins de conformité, sauf un montant de 361 000 \$US au titre de la mobilisation de ressources. Bien que la mobilisation des ressources ne soit pas requise pour la conformité, le Comité exécutif a renvoyé à la 63<sup>e</sup> réunion cette activité sollicitée lors de précédents réunions pour examen dans le contexte des activités bilatérales (voir le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/17).

**Japon**

33. Le Japon a prévu dans son plan modifié pour 2011-2014 des activités d'une valeur de 6,17 millions \$US. Vingt pour cent de la contribution annoncée par le Japon pour 2011 s'élèvent à 5 382 029 \$US. Le tableau 8 récapitule l'affectation des ressources pour le Japon indiquées dans son plan d'activités modifié pour 2011-2014.

Tableau 8

**AFFECTATION DES RESSOURCES POUR LE JAPON (\$US)**

<b>Requis/non requis par le modèle</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total (2010-2014)</b>
Requis aux fins de conformité (HCFC)	3 547 000	1 000 000			4 547 000
Non requis aux fins de conformité (Élimination des SAO)	20 000	1 600 000			1 620 000
<b>Total</b>	<b>3 567 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 167 000</b>

34. Le Japon a inclus des activités d'une valeur de 3,57 millions \$US en 2011 et une valeur totale de 6,17 millions \$US pour toute la période 2011-2014.

Observations

35. Le plan d'activités du Japon comprend 1,62 million \$US pour les projets de démonstration concernant l'élimination des SAO, y compris un montant de 620 000 \$US pour les activités dans les pays à faible volume de consommation. Aucune quantité n'a été fournie dans le plan d'activités du Japon. L'impact climatique de ces activités pourrait être équivalent au PRG des SAO détruites. Toutefois, en l'absence de toute information sur les catégories de SAO à détruire, aucune analyse n'a pu être réalisée.

36. Un montant total de 2,24 millions \$US figure dans le plan d'activités du Japon pour les activités de démonstration relatives aux HCFC qui vont permettre l'élimination de 17,1 tonnes PAO dans deux pays.

37. Le niveau total de financement des projets relatifs aux mousses rigides, y compris le sous-secteur la réfrigération utilisant des isolants rigides est de 500 000 \$US. Aucune quantité n'a été fournie dans le plan d'activités du Japon. Aucune modification n'est nécessaire pour ce secteur.

38. Le niveau total de financement pour les projets relatifs aux mousses de polystyrène extrudé (XPS) est de 803 000 \$US dans le plan d'activités du Japon, ce qui représente l'élimination de 0,1 tonne PAO. Conformément à la décision 62/12 c), le Comité exécutif a décidé d'examiner les projets relatifs à l'élimination des HCFC-22/HCFC-142b utilisés dans la fabrication des mousses XPS lorsqu'il était clairement démontré que de telles activités seraient requises par les circonstances et priorités nationales pour se conformer aux mesures de réglementation de 2013 et 2015, ainsi que d'examiner tous les autres projets de mousse XPS après 2014. L'étude de reconstitution effectuée en 2008 et la décision 60/44 f) établissent prises ensemble un seuil de 6,92 \$US/ kg pour le secteur des mousses. Les modifications proposées par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au plafond du seuil de rentabilité approuvé et réduiraient de 294 114 \$US le niveau total de financement de ces projets.

39. Le niveau total de financement des projets pour le secteur de la réfrigération dans le plan d'activités du Japon est de 1 million \$US. Aucune quantité n'a été fournie. Aucune modification n'est nécessaire pour ce secteur.

## Espagne

40. Bien qu'aucun plan d'activités n'ait été présenté pour 2011, l'Espagne présentera une demande pour une tranche de l'APA approuvé pour le Mexique, d'une valeur de 893 000 \$US. Vingt pour cent des contributions annoncées par l'Espagne pour 2011 s'élèvent à 960 892 \$US. Le tableau 9 récapitule l'affectation des ressources pour l'Espagne indiquée dans le plan d'activités de 2011-2014.

Tableau 9

### AFFECTATION DES RESSOURCES POUR L'ESPAGNE (\$US)

Requis par le modèle	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)
Requis aux fins de conformité (APA et coûts standard)		893 000			893 000
<b>Total</b>		<b>893 000</b>			<b>893 000</b>

### IMPACT DES MODIFICATIONS CONFORMES AUX DÉCISIONS EXISTANTES DU COMITÉ EXÉCUTIF APPORTÉES AUX PLANS D'ACTIVITÉS TELS QUE PRÉSENTÉS

41. Après avoir apporté les modifications proposées plus haut, la valeur totale des plans d'activités des agences bilatérales pour 2011-2014 est de 30,23 millions \$US, comme indiqué dans le tableau 10.

Tableau 10

### AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES PRÉSENTÉS AU COMITÉ EXÉCUTIF, TELS QUE MODIFIÉS PAR LES DÉCISIONS EXISTANTES DU COMITÉ EXÉCUTIF (2011-2014) (milliers de \$US)

Requis/non requis par le modèle	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)	Total (2015-2020)	Total après 2020
Requis aux fins de conformité (APA et coûts standard)	68	1 186	68	79	1 401	141	0
Requis aux fins de conformité (HCFC)	11 789	11 444	2 214	487	25 934	1 486	0
Non requis aux fins de conformité (Mobilisation des ressources)	361	0	0	0	361	0	0
Non requis aux fins de conformité (Destruction des SAO)	757	1 600	0	0	2 357	0	0
Non requis aux fins de conformité (Application des règlements douaniers)	91	91	0	0	182	0	0
<b>Total général</b>	<b>13 066</b>	<b>14 321</b>	<b>2 281</b>	<b>566</b>	<b>30 234</b>	<b>1 628</b>	<b>0</b>

42. Le tableau 11 indique pour chacune des agences les conséquences de ces modifications.

Tableau 11

**AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES  
BILATÉRALES PRÉSENTÉS AU COMITÉ EXÉCUTIF, TELS QUE MODIFIÉS PAR LES  
DÉCISIONS EXISTANTES DU COMITÉ EXÉCUTIF (2011-2014) POUR CHAQUE AGENCE  
(milliers \$US)**

Agence	2011	2012	2013	2014	Total (2011-2014)	Total (2015-2020)	Total après 2020
Australie	300	0	0	0	300	0	0
République tchèque	91	91	0	0	182	0	0
Allemagne	8 304	10 670	2 281	487	21 742	1 486	0
Italie	1 098	68	0	79	1 245	141	0
Japon	3 273	2 600	0	0	5 873	0	0
Espagne	0	893	0	0	893	0	0
<b>Total général</b>	<b>13 066</b>	<b>14 321</b>	<b>2 281</b>	<b>566</b>	<b>30 234</b>	<b>1 628</b>	<b>0</b>

### RECOMMANDATIONS

43. Le Comité exécutif est invité à :

- a) prendre note des plans d'activités 2011-2014 de coopération bilatérale présentés par l'Australie, la République tchèque, l'Allemagne, l'Italie et le Japon tels qu'ils figurent dans le présent document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/8 ;
- b) noter qu'en ce qui concerne la possibilité de surprogrammation existant dans le plan d'activités de l'Allemagne, si l'ensemble du financement pouvait être approuvé pendant l'année en cours, l'Allemagne s'associerait avec d'autres agences pour partager les activités, et noter de plus que tous les pays susceptibles d'être affectés par la surprogrammation avaient été informés de la possibilité que l'Allemagne n'ait pas les fonds suffisants pour présenter ses activités pour un financement en 2011.

- - - -